

Pôle Projet Réfugié

Direction : 1A rue Sainte Claire, 68100 Mulhouse
☎ 03 89 46 24 68

Directeur : Daniel Tournier
Chef de service : Aude Bissinger
a.bissinger@acces68.fr

Etablissement : 1A rue Sainte Claire,
68100 Mulhouse
8h00-12h00/13h00-18h00
☎ 03 89 46 39 43

HUDA Jacques Preiss Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

Fiche technique

L'admission des demandeurs d'asile en centre d'hébergement est directive, instruite par l'Office français d'immigration et d'intégration. L'affectation est décidée en fonction de la disponibilité des places, de la structuration des ménages et du degré de nécessité de mise à l'abri ou de protection (présence d'enfants, femme enceinte, état de santé, vulnérabilité particulière...)

Le centre est financé par l'État et le contrôle assuré par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Sa mission :

- Accueil des familles primo-arrivantes.
- Hébergement sur 11 appartements équipés.
- Information sur la procédure liée à la demande d'asile.
- Accompagnement dans la procédure liée à la demande d'asile (instruction du dossier, relais aux défenseurs juridiques).
- Accompagnement médical : établissement d'une couverture maladie, bilan et engagement de soins.
- Aide à la gestion du quotidien.
- Activité de socialisation et d'intégration.
- Accompagnement dans les démarches d'insertion des personnes reconnues réfugiées (recherche d'emploi, de logement...).

Public accueilli :

Personnes étrangères victimes ou craignant des persécutions et réclamant la protection de la France, sans solution d'hébergement ni ressources établies.

48 personnes accueillies, soit 11 grands ménages (2, 3 ou 4 enfants).



Son équipe :

- Un directeur
- Un chef de service
- Un éducateur spécialisé
- Un agent hôtelier polyvalent
- Un homme d'entretien.

